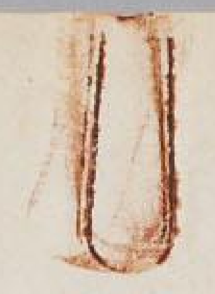


REPUBLIQUE FRANÇAISE - COTE-D'OR, 2e CIRCONSCRIPTION

ELECTIONS LEGISLATIVES DU 23 JUIN 1968

FEDERATION DE LA GAUCHE DEMOCRATE ET SOCIALISTE

PRESIDENT : **François MITTERRAND**

POUR LA JUSTICE SOCIALE ET LES LIBERTÉS, LES RÉPUBLICAINS VOTENT :



Michel CÉGRETIN

Agrégé de l'Université

Professeur au Lycée Carnot

Président du Club côte-d'orien pour la Gauche Unie

Secrétaire-adjoint de la F.G.D.S. - Côte-d'Or

Militant Syndicaliste

— 39 ans —

CONVENTION - F.G.D.S.

SUPPLEANT :

Eugène PACOTTE



Conseiller Général de Côte-d'Or
(Canton d'Is-sur-Tille)
Chevalier de la Légion d'Honneur
Officier du Mérite Militaire
Chevalier des Palmes Académiques

S.F.I.O. - F.G.D.S.

« Droits, progrès, qu'on croyait éclipsés pour jamais,
Liberté qu'invoquaient nos voix exténuées,
Vous surgissez ! Voici qu'à travers les nuées
Reparaissent les grands sommets. »

Victor HUGO, « La fin ».

CHERES CONCITOYENNES,

CHERS CONCITOYENS,

Le Président de la République a dû abandonner le référendum prébiscitaire qu'il avait fixé au 16 juin. Il a dû dissoudre une Chambre dont la majorité était à son service. Son gouvernement a dû céder en partie aux revendications des travailleurs.

Aujourd'hui, il vous réclame « une majorité indiscutable et homogène ». Il veut dire une majorité incondition nelle, votant sans examen, comme par le passé, toutes les propositions de l'Elysée. Cela montre quel « dialogue » et quelle « participation » les gaullistes entendent instaurer : un dialogue avec eux-mêmes, une participation d'eux seuls au pouvoir. La preuve : ils ont repris par les armes la Radio-Télévision aux journalistes, quand ceux-ci demandaient l'objectivité de l'information.

Comment croire les gaullistes lorsque, acculés, ils promettent ce qu'ils refusaient depuis dix ans ?

Des violences organisées, des provocations accompagnent leurs hypocrisies. Mais vous ne céderez pas au chantage. La France s'en remettrait-elle pour panser ses plaies aux mauvais bergers qui l'ont conduite à ces convulsions ? Vous ne le souhaitez pas. Vous savez qu'une inflation calculée leur permettrait d'annuler les avantages concédés et de faire payer la note de frais à l'ensemble du pays. Sous peu, le drame éclaterait de nouveau.

Vous vous demandez où est le salut.

Nous vous proposons la seule voie vers la paix intérieure et l'ordre démocratique : la voie de la justice sociale. Les Français travaillent beaucoup, jusqu'à un âge avancé, mais le progrès social n'est pas à la mesure de leurs efforts. Aussi faut-il transformer ce qui, dans notre société, permet aux minorités de canaliser à leur profit le travail de tous. Il faut supprimer les privilèges de la fortune, des grosses firmes, des spéculateurs. Alors, les ressources du travail seront disponibles pour des logements, des écoles, des hôpitaux. Alors seront créées les conditions pour que chaque Français exerce toutes ses responsabilités au niveau des entreprises, des collectivités locales et des régions. Alors le travail de nos agriculteurs ne sera plus grevé de charges insupportables. Alors le plein emploi et la relance de la consommation populaire feront progresser notre économie à la mesure de ses vraies possibilités.

Sans cette action en profondeur contre les privilèges, rien n'est possible. Grâce à elle, tout le devient.

C'est pourquoi nous préconisons : une refonte démocratique de la fiscalité ; une socialisation des secteurs-clés ; l'abandon des dépenses de prestige et de ruine nationale, telles que la bombe atomique. En reprenant là ce qui ira au mieux-être de tous, nous éviterons l'inflation et son cortège de malheurs.

Le choix est donc entre un passé qui chancelle et l'avenir qui peut s'ouvrir. La chance de la France, aujourd'hui, c'est la gauche.

Vous voterez donc, dès dimanche 23 juin, pour des hommes de gauche. Ils s'engagent à être des députés du travail commun avec vous, vos porte-parole et non ceux du pouvoir central.

Et parce que **vous avez le souci de voter utilement,** vous vous souviendrez que, le 12 mars 1967, avec 45,84 % de vos suffrages, Michel Cégretin avait frôlé la victoire ; que, le 1er octobre 1967, avec 53,9 % des suffrages, Eugène Pacotte devenait Conseiller Général de Côte-d'Or.

Michel CÉGRETIN
Eugène PACOTTE

IMP. NOUVELLE - DIJON